

cultés sectionnelles. Ce comité se composait de MM. Cameron, Cartier, Chapais, Cauchon, Dickson, A. A. Dorion, Dunkin, Foley, Galt, Holton, Joly, J. A. Macdonald, J. S. Macdonald, MacDougall, McGee, McKellar, Scoble, Street, Turcotte et Brown.

Le 14 juin suivant, M. Brown, président du comité, faisait rapport : " Que le comité s'était réuni huit fois et s'était efforcé de trouver aux difficultés existantes une solution qui pût avoir l'approbation des deux sections de la province ; qu'il y avait chez les membres du comité une forte tendance vers des changements dans le sens du système fédéral appliqué soit au Canada seul, soit à toutes les provinces de l'Amérique britannique du Nord, et que le comité avait fait assez de progrès pour être justifiable de recommander que la question fût encore renvoyée à un comité à la prochaine session du parlement."

Le comité ne fut pas unanime à adopter ce rapport.

M. John A. Macdonald, le chef du cabinet, se prononça absolument contre toute idée de changement. M. Dorion n'assista pas à ce comité. (Voir les Journaux de l'Assemblée Législative, à la date du 14 juin 1864.)

Le même jour, 14 juin, le gouvernement était défait sur la question de l'avance de \$100,000, faite sans autorisation de la législature, par le ministre Cartier-Macdonald, en 1859, pour racheter un égal montant de bons dus à la cité de Montréal par la Compagnie du Grand-Tronc,—et neuf jours après, le 23, M. J. A. Macdonald annonçait à la Chambre qu'il avait entamé des négociations avec M. Brown et lui avait dit " qu'ils ne pourraient s'entendre à moins que le principe fédératif " recommandé par les rapports du comité de M. Brown ne fût choisi comme " base d'arrangements." (That, unless a basis could be found on the federative principle suggested by the reports of Mr Brown's committee, it did not appear to them likely that anything could be settled.)

Quelques jours après, la coalition était formée. M. Cartier et M. Brown marchaient bras dessus bras dessous, et tous deux se préparaient à appliquer aux provinces Britanniques le principe fédératif que le chef du gouvernement trouvait inacceptable le 14, qu'il proposait le 23 et qui était accepté le 24.

Cette effroyable immoralité politique inspirait un article foudroyant à l'organe du clergé catholique, le *True Witness*, qui disait, dans son numéro du 24 : " Il est à peine nécessaire de parler de la moralité de cette démarche, et il n'est pas besoin de commenter le triste spectacle " qu'offrent les hommes qui s'appellent les défenseurs du catholicisme et " de la nationalité franco-canadienne, présentant la main de l'amitié au " grossier diffamateur de leur religion, à l'ennemi mortel de leur race."

Si la Confédération était nécessaire, ce n'était qu'aux ambitieux intriguants qui tenaient, avant tout, à garder le pouvoir.

Le rapport même du comité de M. Brown, comme on l'a vu plus haut, démontre que les changements n'étaient pas nécessaires, n'étaient pas urgents au moins, puisqu'il proposait de renvoyer l'examen de la question à la session suivante.

M. John A. Macdonald repoussait toute idée de changements constitutionnels le 14 juin 1864 ; il trouvait excellent le système actuel ; il ne songeait point à l'abolir. Puis, neuf jours après, attendu que le pouvoir lui échappait, il eut, comme Saul sur la route de Damas, une révélation dans laquelle il vit la Confédération comme l'unique moyen de demeurer ministre. Nous savons qu'il y eut recours, et nous saurons bientôt, quand après la peur nous aurons subi le mal, quel prix nous aurons payé pour satisfaire l'ambition de ce chef et des satellites qui ne pouvaient différer